



Membres en exercice : 29

Membres présents : 26

Membres votants : 29

Le 4 avril 2024 à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 29 mars 2024. Publication de la convocation le : 29 mars 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR.

Etaient absents :

M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER
Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 11 AVR. 2024

Date de publication : 11 AVR. 2024

Délibération n° 2024-021 : Numérotation Place du Gannaeg

Rapporteur : Mme Véronique MADEC

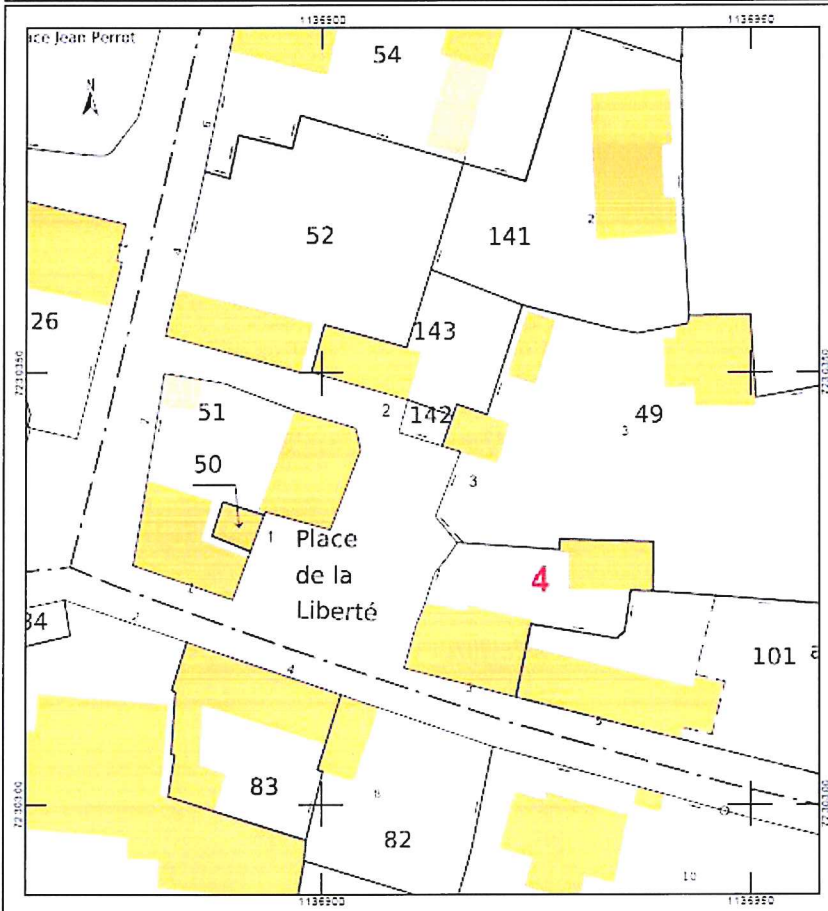
M. Le Maire expose à l'assemblée :

Une division parcellaire a eu lieu sur la parcelle. Le cadastre n'est pas à jour mais cela a conduit à une parcelle spécifique au niveau de la construction relative à ce numéro 4.

Le propriétaire sollicite la création de ce numéro.

A noter que des problématiques de transmission aux services du cadastre freinent la mise à jour des noms de place. Ceci devrait être réglé avec l'application de la BAN (base d'adresse nationale). Le changement de nom a bien été acté par délibération 004-17 du 23 février 2017.

Departement : FINISTERE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF Antenne de Guimptel Pôle Topographique et Gestion Cadastrale 3 boulevard du Finistère 29107 29107 GUIMPTEL CEDEX tel. 02 98 10 33 83 Max page.finistere.audierne@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : AUDIERNE		
Section : YV Révisé : DEC YV 21		Cet extrait de plan vous est livré par : cadastre.gouv.fr
Echelle d'origine : 1:1000 Echelle d'extraction : 1:1500		
Date d'extraction : 01/02/2024 (Niveau normal de Plan)		
Coordonnées en projection : RGF93-CC48 02022 Direction Générale des Finances Publiques		



Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- approuver la numérotation telle que proposée ci-dessus ;
- procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.
- autoriser M. Le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOCH




Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS
